

235024-2026 - Zadávání

Belgie – Finanční a pojišťovací služby – Assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale

OJ S 67/2026 07/04/2026

Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim
Služby

1. Kupující

1.1. Kupující

Oficiální název: CHwapi

E-mail: greet.keppens@chwapi.be

Právní forma kupujícího: Veřejný podnik

Činnost veřejného zadavatele: Zdravotnictví

2. Řízení

2.1. Řízení

Název: Assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale

Popis: § 1er. Objet des services : Marché d'assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale du Centre Hospitalier de Wallonie Picarde (CHwapi). 1. Le présent marché est un marché de services d'assurances, qui tombent sous le code CPV 66000000-0. Le marché a pour objet l'attribution des volets d'assurances suivants : - Volet 1 : Assurance RC Exploitation et Protection Juridique de l'Hôpital - Volet 2 : Assurance Responsabilité Civile Professionnelle Médicale (RC Médicale) du CHwapi Les prescriptions techniques auxquelles doivent répondre les services sont reprises dans les clauses techniques du cahier spécial des charges (ce dernier sera joint à l'invitation à soumissionner qui sera adressée aux candidats sélectionnés). 2. Il n'y a pas de division en lots. Les soumissionnaires devront donc remettre offre obligatoirement pour les deux volets précités. § 2. Précision importante : Il est d'ores et déjà précisé que seules les compagnies d'assurances agréées par la Banque Nationale de Belgique, pour une ou plusieurs branches d'assurances visées par le présent marché en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurances ou de réassurance seront sélectionnées dans le cadre de ce marché. Les candidatures déposées par ou avec des courtiers d'assurances ou autres intermédiaires d'assurances seront exclues, l'adjudicateur ayant déjà désigné son consultant/ courtier d'assurance au terme d'une procédure distincte en la personne du bureau DEGAUQUIER AND PARTNERS (FSMA n° 45523A).

Identifikátor řízení: a6d9bff2-2442-465b-a55a-393f9448d57a

Interní identifikátor: PPP0Q1-190/6097/2026-008-S

Typ řízení: Jednací řízení s uveřejněním / jednací řízení

Řízení se zrychlí: ne

2.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Služby

Hlavní klasifikace (cpv): 66000000 Finanční a pojišťovací služby

2.1.2. Místo plnění

Nižší územní jednotka země (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Země: Belgie

2.1.2. Místo plnění

Nižší územní jednotka země (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Země: Belgie

2.1.4. Obecné informace

Právní základ:

Směrnice 2014/24/EU

2.1.6. Důvody pro vyloučení

Zdroje důvodů pro vyloučení: Zadávací dokumentace

5. Část

5.1. Část: LOT-0001

Název: Assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale

Popis: § 1er. Objet des services : Marché d'assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale du Centre Hospitalier de Wallonie Picarde (CHwapi). 1. Le présent marché est un marché de services d'assurances, qui tombent sous le code CPV 66000000-0. Le marché a pour objet l'attribution des volets d'assurances suivants : - Volet 1 : Assurance RC Exploitation et Protection Juridique de l'Hôpital - Volet 2 : Assurance Responsabilité Civile Professionnelle Médicale (RC Médicale) du CHwapi Les prescriptions techniques auxquelles doivent répondre les services sont reprises dans les clauses techniques du cahier spécial des charges (ce dernier sera joint à l'invitation à soumissionner qui sera adressée aux candidats sélectionnés). 2. Il n'y a pas de division en lots. Les soumissionnaires devront donc remettre offre obligatoirement pour les deux volets précités. § 2. Précision importante : Il est d'ores et déjà précisé que seules les compagnies d'assurances agréées par la Banque Nationale de Belgique, pour une ou plusieurs branches d'assurances visées par le présent marché en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurances ou de réassurance seront sélectionnées dans le cadre de ce marché. Les candidatures déposées par ou avec des courtiers d'assurances ou autres intermédiaires d'assurances seront exclues, l'adjudicateur ayant déjà désigné son consultant/ courtier d'assurance au terme d'une procédure distincte en la personne du bureau DEGAUQUIER AND PARTNERS (FSMA n° 45523A).

Interní identifikátor: 2026-008-S_1

5.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Služby

Hlavní klasifikace (cpv): 66000000 Finanční a pojišťovací služby

5.1.2. Místo plnění

Poštovní adresa: Avenue Delmée, 9

Obec: Tournai

PSČ: 7500

Nižší územní jednotka země (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Země: Belgie

Další informace: CHwapi

5.1.3. Odhadovaná doba trvání

Datum zahájení: 01/07/2026

Datum konce trvání: 30/06/2030

5.1.4. Obnovení

Maximální počet obnovení: 1

Další informace o obnovení: Le marché comporte une reconduction. La durée du marché est de trois ans fermes. Il est ensuite reconduit tacitement et sans formalité une seule fois pour une période d'un an en application de l'article 57 de la loi du 17 juin 2016. La durée totale du marché et de sa reconduction ne peut en aucun cas excéder quatre ans à dater de la conclusion de celui-ci. Chaque partie peut néanmoins mettre fin de manière unilatérale au contrat d'assurance au terme de la troisième année, à condition que la notification à l'autre partie soit faite par lettre recommandée, en respectant le délai de préavis suivant : - en cas de résiliation par le preneur d'assurance : au moins trois mois avant l'échéance ; - en cas de résiliation par l'assureur : au moins six mois avant l'échéance. La partie qui exerce ce droit de mettre fin au marché n'est tenue au paiement d'aucune indemnité au bénéfice de l'autre partie.

5.1.6. Obecné informace

Vyhrazená účast:

Účast není vyhrazena.

Musí být uvedena jména a příslušná odborná kvalifikace pracovníků pověřených realizací zakázky: Vyžaduje se v nabídce

Projekt veřejných zakázek, který není financován z prostředků EU

Na zakázku se vztahuje Dohoda o vládních zakázkách: ano

5.1.9. Kritéria pro výběr

Zdroje výběrových kritérií: Oznámení

Kritérium: Specifický roční obrat

Popis výběrového kritéria: Pour ce qui concerne la partie IV du DUME relative aux critères de sélection, le PA demande aux opérateurs économiques de compléter des informations précises en remplissant les sections A à C et plus exactement de la manière décrite ci-après : En vue de prouver sa capacité économique et financière, le soumissionnaire indiquera : • son chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux assurances sur lesquelles porte spécifiquement le présent marché, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. • une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Financial Services & Market Authority (FSMA) pour pratiquer les branches d'assurances du présent marché (partie IV A.1). Outre cette preuve, si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Niveau(x) minimal(aux): • Chiffre d'affaires spécifique (primes) pour chacune des trois dernières années pour les branches RCE/PJ et RC médicale : 1.250.000 EUR S'agissant d'un marché de services d'assurances, ces montants se justifient compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant du marché en cours.

Kritéria budou použita k výběru uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení

Kritérium: Reference na určité služby

Popis výběrového kritéria: Pour ce qui concerne la partie IV du DUME relative aux critères de sélection, le PA demande aux opérateurs économiques de compléter des informations précises en remplissant les sections A à C et plus exactement de la manière décrite ci-après : En vue de prouver sa capacité technique, le soumissionnaire indiquera : • la liste des principaux services d'assurance réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant des primes estimées, la date et l'identité des pouvoirs adjudicateurs concernés

(références d'égale ou de plus grande importance) (partie IV C. 1b). Niveau(x) minimal(aux): • Une liste de références de minimum trois marchés similaires (soit des marchés d'assurances RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale du secteur hospitalier) exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et les destinataires publics ou privés : Niveau minimum : cette liste devra être composée de trois références minimum de marchés d'assurances de responsabilité RC Exploitation/Protection juridique et RC médicale du secteur hospitalier, dont une référence au moins dont le montant de prime annuelle est de minimum (volets 1 et 2 confondus) : 350.000 EUR.

Kritéria budou použita k výběru uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení

Kritérium: Další ekonomické nebo finanční požadavky

Popis výběrového kritéria: Une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) Niveau(x) minimal(aux): • Une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer les branches d'assurances visées par le présent marché. Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance. Il est porté à la connaissance des candidats assureurs que la S.A.

DEGAUQUIER & PARTNERS (FSMA n° 45523A), Rue du Bergeant n° 10 à 7900 Leuze-en-Hainaut est le consultant/courtier d'assurances préalablement désigné par le pouvoir adjudicateur. Les offres par ou avec des courtiers d'assurances sont donc exclues et l'assureur auquel le présent marché sera attribué devra collaborer avec la S.A. DEGAUQUIER & PARTNERS pour la gestion des contrats d'assurances souscrits. L'assureur n'est donc pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à d'autres intermédiaires d'assurances. Pour autant que de besoin, il est précisé que n'est pas considéré comme de la sous-traitance le mécanisme de la co-assurance, par lequel l'adjudicataire partage le risque financier avec d'autres compagnies d'assurances, mais reste l'apériteur en charge de l'exécution des différents engagements résultant du présent marché et le seul interlocuteur du pouvoir adjudicateur ;

Kritéria budou použita k výběru uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení

Kritérium: Další ekonomické nebo finanční požadavky

Popis výběrového kritéria: * 2.1. LES CONDITIONS DE SELECTION 2.1.1. Motifs d'exclusion 2.1.1.1. Motifs d'exclusion obligatoires Pour être sélectionné, le candidat ne doit pas se trouver dans un des cas d'exclusion obligatoires mentionnés ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, un candidat de la participation à la procédure de passation, lorsqu'il a établi ou qu'il est informé de quelque autre manière que ce candidat a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1) participation à une organisation criminelle; 2) corruption; 3) fraude; 4) infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; 5) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme; 6) travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; 7) occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal Les exclusions de 1) à 6) s'appliquent pour une période de 5 ans à compter de la date du jugement. Le critère d'exclusion 7° quant à lui s'applique pour une période de 5 ans à partir de la fin de l'infraction. 2.1.1.2. Motifs d'exclusion relatifs aux dettes fiscales et sociales Conformément aux articles 67 et 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux

marchés publics, le candidat doit être en règle relativement à ses obligations en matière de cotisations de sécurité sociale et ses obligations fiscales. Le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un candidat qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale sauf : - Lorsque le montant de la dette est inférieure à 3.000 euros ; ou - Lorsque le candidat a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement.

2.1.1.3. Motifs d'exclusion facultatifs Conformément à l'article 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur peut exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, le candidat se trouvant dans l'un des cas suivants : 1. Lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail ; 2. Lorsque le candidat ou le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; 3. lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le candidat ou le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité; 4. lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence 5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi du 17 juin 2016 par d'autres mesures moins intrusives 6. lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des candidats ou soumissionnaires à la préparation de la procédure de passation, visée à l'article 52 de la loi du 17 juin 2016, par d'autres mesures moins intrusives; 7. lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable 8. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 74 de la loi du 17 juin 2016 ; 9. le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

2.1.1.4. Mesures correctrices Conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, tout candidat qui se trouve dans l'une des situations visées aux articles 67 ou 69 peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent. Le pouvoir adjudicateur appréciera si ces preuves sont suffisantes. Si celles-ci sont suffisantes, le candidat n'est pas exclu de la procédure de passation. Si les preuves sont jugées insuffisantes, le pouvoir adjudicateur adresse une décision motivée au candidat exclu. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Kritéria budou použita k výběru uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení

Informace o druhé fázi dvoufázového řízení:

Minimální počet uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení: 3

Řízení proběhne v několika na sebe navazujících fázích. V každé fázi mohou být určití účastníci vyřazeni

Kupující si vyhrazuje právo zadat zakázku na základě původních nabídek bez dalších jednání

5.1.10. Kritéria pro zadání**Kritérium:**

Typ: Náklady

Popis: Prix (prime)

Kategorie kritéria pro zadání s váhou: Váha (body, přesně)

Číslo spojené s kritériem pro zadání zakázky: 60

Kritérium:

Typ: Kvalita

Popis: Qualité des garanties

Kategorie kritéria pro zadání s váhou: Váha (body, přesně)

Číslo spojené s kritériem pro zadání zakázky: 30

Kritérium:

Typ: Kvalita

Popis: Qualité des services offerts

Kategorie kritéria pro zadání s váhou: Váha (body, přesně)

Číslo spojené s kritériem pro zadání zakázky: 10

5.1.11. Zadávací dokumentace

Adresa zadávací dokumentace: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/190/Q1/2026>

5.1.12. Podmínky zadávání zakázek**Podmínky řízení:**

Předpokládané datum odeslání výzev k podávání nabídek: 22/05/2026

Podmínky podání:

Elektronické podání: Požadována

Adresa pro podání: <https://www.publicprocurement.be>

Jazyky, v nichž lze podávat nabídky nebo žádosti o účast: francouzština

Elektronický katalog: Nepovolena

Varianty: Nepovolena

Lhůta pro doručení žádostí o účast: 05/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00) východoevropský čas, středoevropský letní čas

Smluvní podmínky:

Plnění zakázky musí být provedeno v rámci programů chráněného zaměstnání: Ne

Elektronická fakturace: Požadována

Bude použito elektronické objednávání: ne

Bude použita elektronická platba: ne

5.1.15. Techniky**Rámcová dohoda:**

Žádná rámcová dohoda

Informace o dynamickém nákupním systému:

Žádný dynamický nákupní systém

5.1.16. Další informace, mediace a přezkum

Organizace příslušná pro přezkum: Tribunal de 1ère instance de Tournai

Informace o lhůtách pro přezkum: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de 1ère instance de Tournai
Organizace poskytující další informace o zadávacím řízení: Service Achats
Organizace poskytující další informace o podání návrhů na přezkum: Tribunal de 1ère instance de Tournai
Organizace přijímající žádosti o účast: Service Achats

8. Organizace

8.1. ORG-0001

Oficiální název: CHwapi
Registrační číslo: 876.107.364
Poštovní adresa: Avenue Delmée, 9
Obec: Tournai
PSČ: 7500
Nižší územní jednotka země (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)
Země: Belgie
Kontaktní místo: Greet Keppens
E-mail: greet.keppens@chwapi.be
Telefon: +32 69258106
Fax: +32 69258015
Internetová adresa: <http://www.chwapi.be/>
Úlohy této organizace:
Kupující

8.1. ORG-0002

Oficiální název: Service Achats
Registrační číslo: MP
Poštovní adresa: Avenue Delmée 9
Obec: Tournai
PSČ: 7500
Nižší územní jednotka země (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)
Země: Belgie
Kontaktní místo: Maxime Aubert
E-mail: maxime.aubert@chwapi.be
Telefon: +32 69885459
Internetová adresa: <http://www.chwapi.be/>
Úlohy této organizace:
Organizace poskytující další informace o zadávacím řízení
Organizace přijímající žádosti o účast

8.1. ORG-0003

Oficiální název: Tribunal de 1ère instance de Tournai
Registrační číslo: BE 0308.357.753
Poštovní adresa: Place du Palais de Justice, 5
Obec: Tournai
PSČ: 7500
Nižší územní jednotka země (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)
Země: Belgie
E-mail: infra.roi@just.fgov.be

Telefon: +32 69251711

Úlohy této organizace:

Organizace příslušná pro přezkum

Organizace poskytující další informace o podání návrhů na přezkum

8.1. ORG-0004

Oficiální název: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registrační číslo: BE 0475.480.736

Obec: Antwerpen / Anvers

PSČ: 2000

Nižší územní jednotka země (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Země: Belgie

E-mail: info@3p.eu

Telefon: +32 3 294 30 51

Úlohy této organizace:

Poskytovatel služeb v oblasti zadávání zakázek

8.1. ORG-0005

Oficiální název: FPS Policy and Support

Registrační číslo: BE 0671.516.647

Obec: Brussels

PSČ: 1000

Nižší územní jednotka země (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Země: Belgie

E-mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Úlohy této organizace:

TED eSender

Oznámení - informace

Identifikátor oznámení/verze: 9753a69c-7f56-432a-b0e1-e997b0ce3561 - 01

Druh formuláře: Zadávání

Typ oznámení: Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim

Podtyp oznámení: 16

Datum odeslání oznámení: 03/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) východoevropský čas, středoevropský letní čas

Datum odeslání oznámení (eSender): 03/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) východoevropský čas, středoevropský letní čas

Jazyky, v nichž je toto oznámení oficiálně k dispozici: francouzština

Číslo zveřejnění oznámení: 235024-2026

Číslo vydání v řadě S Úř. věst.: 67/2026

Datum zveřejnění: 07/04/2026